

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires sociales

- Audition, en application de l'article L. 1451-1 du code de la santé publique, de M. Benoît Vallet, dont la nomination aux fonctions de président du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est envisagée ..... 2

Mercredi  
10 juin 2020  
Séance de 15 heures

Compte rendu n° 45

**SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020**

**Présidence de  
Mme Brigitte  
Bourguignon,  
*présidente***



## COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

**Mercredi 10 juin 2020**

*La séance est ouverte à quinze heures*

---

*La commission procède à l'audition en visioconférence, en application de l'article L. 1451-1 du code de la santé publique, de M. Benoît Vallet, dont la nomination aux fonctions de président du conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est envisagée.*

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

[http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9168550\\_5ee0d78eae88e.commission-des-affaires-sociales--m-benoit-vallet-president-du-conseil-d-administration-de-l-agen-10-juin-2020](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.9168550_5ee0d78eae88e.commission-des-affaires-sociales--m-benoit-vallet-president-du-conseil-d-administration-de-l-agen-10-juin-2020)

*La séance est levée à seize heures trente-cinq*